

Réunion d'EAP du jeudi 6 février

Présents :

- Les membres du CPAE (en début de réunion) : Edwige, Nathalie, Denis
- Les membres de l'EAP : Père Paul, Véronique, Michel, Gontran, Eric et Marie

Ordre du jour (prévu):

- Présentation des comptes de la Paroisse par le CPAE
- Point sur les micros de l'église d'Ardres
- Prévision d'un regroupement paroissial pour le temps de Carême (suite à la « réunion des clochers »)
- Calendrier des offices de la Semaine Sainte
- Site internet de la Paroisse
- Informations diocésaines : « Vitaparoisse » / Projet pour le départ de Mgr. Jaeger
- Questions diverses

1. Présentation des comptes de la Paroisse.

- Le conseil a présenté les comptes de l'ensemble paroissial à L'EAP, précisant les recettes et dépenses.
- Contrairement à bien des idées reçues, toutes les recettes ne sont pas accréditées à la Paroisse, une part importante est reversée au Diocèse et au Doyenné.
- Notre attention est attirée sur l'importance des gestes simples qui permettent de limiter les dépenses. (penser à régler et éteindre le chauffage des églises et des salles de réunion, par exemple.)
- Le nombre d'abonnements au journal « Regard en Marche » est en baisse constante. On note un manque d'information concernant ces abonnements ; il serait intéressant d'envisager une « campagne d'abonnement » en fin d'année (vers octobre).

Nous pouvons nous féliciter du dévouement des membres du CPAE qui consacrent beaucoup de temps et mettent leurs compétences de comptables et de gestionnaires au service de la Paroisse. Nous les en remercions.

2. Point sur les micros à l'église d'Ardres

Eric refait le point sur ce qui a été effectivement entrepris :

Initialement, le Père Paul souhaitait le remplacement des haut-parleurs de l'église car les lectures faites aux lutrins n'étaient pas suffisamment audibles par l'assemblée, contrairement aux interventions faites au micro de l'autel.

Après avoir essayé le micro de l'autel aux lutrins, il s'est avéré que le changement des micros était une solution efficace et bien moins onéreuse que le changement des haut-parleurs.

Ainsi donc, seuls les micros des deux lutrins ont été remplacés. Rien n'a été modifié quant au matériel utilisé pour la chorale.

Le fait que la chorale ne soit pas entendue est cependant un problème qu'il faut chercher à régler. Parmi les pistes évoquées : un changement de l'emplacement de la chorale et de l'animateur de chant.

D'ailleurs, l'organisation spatiale de l'église pourrait être repensée dans son ensemble.

Le sujet reste ouvert et à étudier avec les personnes concernées.

Le Père Paul souhaite consulter le doyen à ce sujet.

3. Site internet

Le site est tenu par Jeanine Delplanque, mais n'est pas assez alimenté.

Claudine Dusautoir accepte de lui relayer les informations pour une mise à jour plus régulière : évènements, CR de réunions ...

4. Offices de la Semaine Sainte

Les offices auront lieu :

- Jeudi Saint (9 avril)	messe	à Bois-en-Ardres	à 18h30
- Vendredi Saint (10 avril)	chemin de Croix	- à Ardres (avec l'abbé) - ailleurs ???	à 15h
	messe	à Ardres	à 18h30
- Samedi Saint (11 avril)	messe (Veillée Pascale)	à Ardres	à 20h
- Dimanche de Pâques	messe	à Brêmes-les Ardres	à 9h30
	messe	à Ardres	à 11h

5. Informations diocésaines

Notre animatrice, Véronique, nous transmet deux informations :

- Démarche « Vitaparoisse » :
Rubrique de partage d'initiatives et d'expérience du site internet diocésain (dans le cadre du Projet Diocésain d'Évangélisation et de Catéchèse)
Une proposition que Claudine souhaite mettre en place (confection d'un « pêle-mêle » des enfants baptisés dans l'année et organisation d'une messe annuelle des baptisés) pourrait être partagée quand le projet sera concrétisé. A suivre...
- Information sur le départ en retraite de Mgr Jaeger

6. Questions diverses

- Grégory demande aux responsables des différents clochers de transmettre rapidement un inventaire des stocks de cierges pour faire une commande (et d'éviter de se servir dans les stocks sans lui en parler).
- Une permutation des messes des 7 et 8 mars a été prévue en raison d'une soirée théâtrale à Nordausques. La messe du samedi 7 à 18H30 aura lieu à Balinghem, et celle du dimanche 8 à 9h30 aura lieu à Nordausques. (Décision externe à l'EAP)
- Le changement du calendrier des messes suite à la demande des catéchistes de Balinghem a été refusé par le doyenné.
- L'organisation d'une messe festive pour l'ensemble paroissiale va être proposée au clocher de Bois-en-Ardres, suite à une des suggestions faites lors de la réunion de janvier.

Nous n'avons hélas pas eu le temps d'aborder de nombreux points soulevés à la réunion de janvier ; nous espérons pouvoir y revenir à la prochaine réunion :

Jeudi 5 mars à 18h30